

RESULTATS DU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

REUNIE LE 19 DECEMBRE 2017

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'approuver l'adoption de nouveaux statuts en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi 20-05 promulguée par le Dahir 1-15-106 du 12 Chaoual 1436 (29 juillet 2015) portant promulgation de la loi n°78-12, et modifiant la loi 17-95 sur les sociétés anonymes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité comme suit :

- Nombres d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 8 698 707 actions représentant 71,96% du capital social
- Nombre total des votes valablement exprimés : 8 698 707 voix
- Ont voté pour : 8 698 707 voix
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer un dividende exceptionnel de 19 945 543,20 DH soit 1.65 dirhams par action à prélever sur le report à nouveau.

En effet, cette décision est motivée par le fait de se conformer à la loi sur les SA qui exige que les dividendes distribués exceptionnellement doivent être prélevés sur les réserves facultatives et non le report à nouveau.

L'Assemblée Générale décide de surseoir cette décision jusqu'à approbation de la passation de ladite réserve par la prochaine AGO.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité comme suit :

- Nombres d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 8 698 707 actions représentant 71,96% du capital social
- Nombre total des votes valablement exprimés : 8 698 707 voix
- Ont voté pour : 0
- Ont voté contre : 8 698 707 voix
- Se sont abstenus : 0

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité comme suit :

- Nombres d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 8 698 707 actions représentant 71,96% du capital social
- Nombre total des votes valablement exprimés : 8 698 707 voix
- Ont voté pour : 8 698 707 voix
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0